



# FICHE D'INSCRIPTION

## OPEN FLOAT-TUBE 2022



Date : **Dimanche 20 novembre 2022**

**Site** : Plan d'eau "Les Champs de l'île"  
03000 NEUVY

**Organisateur** : AAPPMA DE MOULINS  
Les Pêcheurs du Val d'Allier  
1, Allée Jacques Tati  
03400 YZEURE  
Tél. : 07 81 89 70 00 / 06 80 96 32 23  
Mail : [lespecheursduvaldallier@gmail.com](mailto:lespecheursduvaldallier@gmail.com)

**Accès** : Route de Montilly (D13)  
**GPS** : Lat 46.593740° - Lon 3.290853°

**Montant de l'inscription : 30 €**

Nom\* : \_\_\_\_\_  
Prénom\* : \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* : \_\_\_\_\_  
Adresse\* : \_\_\_\_\_  
Code postal\* : \_\_\_\_\_  
Ville\* : \_\_\_\_\_  
N° carte de pêche\* : \_\_\_\_\_  
Tél\* : \_\_\_\_\_  
Mail\* : \_\_\_\_\_

(\* : Mentions obligatoires)

Nous soussignons, Mr/Mme  
certifions avoir pris connaissance du règlement du concours et nous nous engageons à le respecter.  
Nous autorisons les organisateurs du concours à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins  
durant la compétition. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche dans un but non commercial.  
Nous attestons de la véracité des informations transmises ci-dessus, et nous acceptons leurs diffusions .

Le

à

Signature :

Veillez retourner la présente fiche signée avec votre chèque d'inscription à l'ordre de l'AAPPMA de Moulins  
à l'adresse suivante :

AAPPMA de MOULINS  
Les Pêcheurs du Val d'Allier  
1 Allée Jacques Tati - 03400 YZEURE

### Notes :

- **Pour les participants mineurs à partir de 12 ans**, l'inscription devra obligatoirement être accompagnée :
  - \* d'une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident.
  - \* d'une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il sait nager.
- Joindre impérativement le règlement de l'inscription sous peine de nullité de votre demande (les places seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets)
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du dossier complet.
- Les organisateurs pourront annuler le concours si moins de 15 participants sont inscrits et procéderont à votre remboursement.